

# Le conseil d'orientation de l'axe Seine

Le 6 janvier 2022 s'est tenue la séance d'installation du conseil d'orientation du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine présidé par Pascal Sanjuan, délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine. Ce conseil complète le dispositif en place - le conseil de surveillance, le directoire et les conseils de développement territoriaux - ; il finalise ainsi la gouvernance du Grand port fluviomaritime de l'axe Seine.



- HAROPA PORT (siège social) -



- Direction territoriale du Havre -



- Direction territoriale de Rouen -



- Direction territoriale de Paris -

Publié le 6 Janvier 2022

**Ce conseil est chargé d'éclairer les décisions stratégiques impulsées par le conseil de surveillance. Il est composé de représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, de représentants des collectivités territoriales, de personnalités qualifiées, de gestionnaires d'infrastructures et de représentants du milieu associatif et des personnels.**

Les 30 membres des 6 collèges se sont réunis avec, **à l'ordre du jour de cette première séance**, la présentation du projet stratégique de HAROPA PORT et des grands objectifs à horizon 2025. Les membres du conseil rendront un avis formel sur ces axes lors d'un de ses prochaines séances.

URL of the page: <https://m.haropaports.com/fr/actualites/le-conseil-dorientation-de-laxe-seine>

□

Les participants ont salué **la qualité du projet stratégique présenté par le président du directoire**. Les interventions des membres du conseil ont été riches et diverses. Elles ont ainsi porté sur :

- L'importance du foncier et la nécessité d'une approche globale associant les collectivités territoriales, la multimodalité, les enjeux de transition écologique tels que la préservation des milieux ou la trajectoire de décarbonation, les énergies renouvelables ou encore l'hydrogène vert ;
- L'importance de la formation pour accompagner les mutations en cours a été également soulignée ;
- En matière économique, il a été demandé de porter une attention particulière au tourisme fluvial dans toutes ses dimensions.
- Des échanges ont également eu lieu sur le pilotage du projet stratégique et ses indicateurs de suivi.

**Le conseil d'orientation se réunira à nouveau le 11 mars prochain pour émettre un avis sur le projet stratégique.** D'ici là, des contributions au projet sont attendues de la part de ses membres.

[Pour en savoir plus sur la composition des collèges désignés par arrêté préfectoral publié le 3 janvier 2022](#) .